

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 28 septembre 2021

Délibération n° 2021 – 28/09/2021 – 12

Projets internationaux

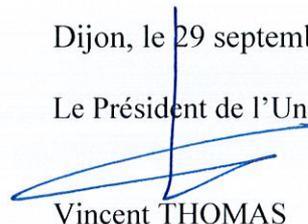
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 13 septembre 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 30 Quorum : 15 Membres présents : 11 Membres représentés : 10 Total : 21	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0
--	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les projets internationaux.**

Dijon, le 29 septembre 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Projets internationaux

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté Chancelier de l'Université de Bourgogne
--

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement
--

Projets internationaux à soumettre à la CP de l'Université – séance du 3 septembre 2021

POUR AVIS

Projets d'échange diplômant

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(S) CONCERNEE(S)	PORTEURS DE PROJET	OBJET	AVIS CP
1	ALLEMAGNE	Johannes Gutenberg- Universität Mainz (JGU)	UFR DSEP	Nathalie Joubert	Renouvellement d'une annexe permettant le double diplôme franco-allemand pour la Licence de droit et le Master « Juriste franco-allemand – droit international privée/droit du commerce international et européen » de l'UB et son équivalent allemand.	
2	GRECE	Hellenic Mediterranean University (HMU)	Centre Condorcet	Alice Meriaudeau David Fofi	Renouvellement d'un accord permettant un double diplôme en « Computer Vision » de l'UB et son équivalent grec ; le précédent accord était initialement signé avec le TEI de Crète, qui a fusionné en 2019 avec d'autres EES grecs pour former une université publique.	
3	MALAISIE	Universiti Teknologi Petronas (UTP)	IUT Dijon-Auxerre IUT Chalon IUT Le Creusot Centre Condorcet ESIREM	Pierre Deplanche Thierry Ray Alice Meriaudeau David Fofi Wahabou Abdou	Mise à jour d'un accord de coopération (présenté à la CP du 14/01/2021 et approuvé par la CVFU du 4/02/2021 puis au CA du 24/02/2021) : ajout d'une clause à la demande du partenaire dans les annexes, précisant que seul le nombre d'étudiants fixés dans chaque annexe peuvent bénéficier des modalités du programme d'échange.	

Projets d'échange non-diplômant (créditant)

4	ETATS-UNIS	University of Buffalo		Grégory Wegmann	Mise en place d'un nouvel accord-cadre de coopération, en vue de la création d'actions spécifiques de formation et de recherche.	
---	------------	-----------------------	--	--------------------	--	--